



PREMIER TRIMESTRE 2023

Le baromètre économique est une publication de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, qui paraît chaque trimestre pour suivre au plus près les dynamiques de l'économie territoriale à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois, et des Zones d'emploi de Béthune et de Lens.

Compte tenu de ce dernier baromètre, il apparaît nécessaire d'analyser les impacts liés au remboursement des Prêts Garantis par l'Etat (PGE) de la période COVID ainsi que les évolutions inflationnistes actuelles (matières premières, énergie...) sur le marché de l'emploi et l'activité des entreprises. Une prochaine publication fera l'objet d'une investigation spécifique.

L'emploi et les demandeurs d'emploi sur le PMA

4^{ème} trimestre 2022



L'évolution de l'emploi à l'échelle des Zones d'emploi : L'emploi stagne sur le PMA en 2022

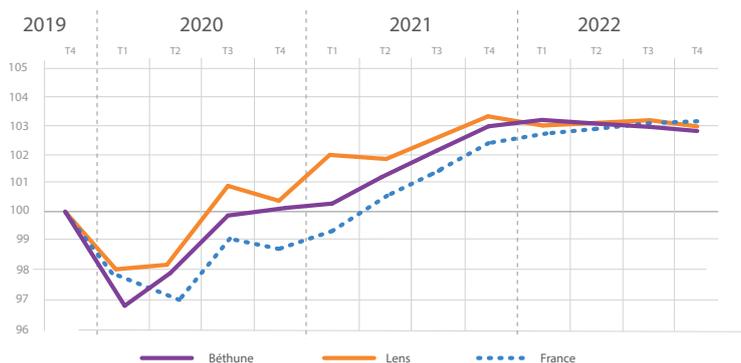
Après presque deux années d'augmentation continue, l'évolution de l'emploi est à l'arrêt sur le PMA.

Entre le quatrième trimestre 2021 et le quatrième trimestre 2022, on recense même une très légère baisse sur nos deux Zones d'emploi : -260 emplois sur Lens et -15 sur Béthune (ce qui correspond à une baisse de 0,2% à l'échelle du PMA).

A l'échelle de la France Métropolitaine, l'évolution est elle, nettement positive (+ 1,2%).

Cela s'explique notamment par le rebond post-Covid qui a été nettement plus fort sur le PMA par rapport à la moyenne française, jusque 2022, où le territoire se fait rattraper.

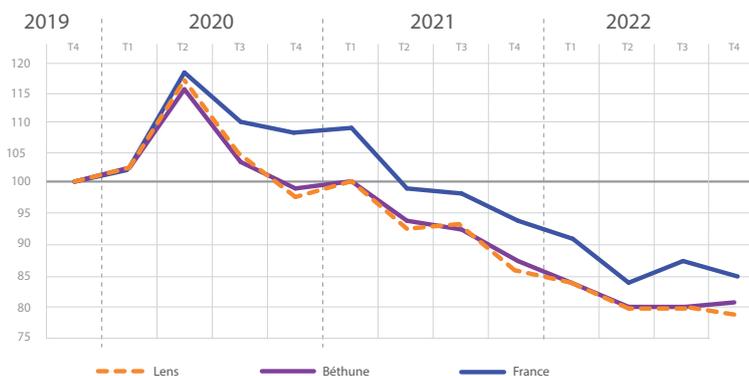
On observe un plateau sur l'année 2022, où l'emploi reste (malgré cette très légère baisse au 4^{ème} trimestre) au plus haut sur le territoire du PMA.



Source : Acoos URSSAF (2023), traitement AULA



La situation des demandeurs d'emploi du territoire : Le nombre de demandeurs d'emploi poursuit sa baisse



Source : DARES (2023), traitement AULA

Les deux Zones d'emploi suivent une dynamique presque identique, une baisse de près de 10 % au 4^{ème} trimestre 2022 par rapport au 4^{ème} trimestre 2021. Cela représente 3 300 demandeurs d'emploi de moins en un an, avec respectivement -1 140 demandeurs d'emploi sur la Zone de Béthune et -2 160 sur celle de Lens.

Si la baisse ralentie légèrement sur le territoire, elle reste néanmoins un peu au-dessus de la France Métropolitaine. Le PMA continue en effet de rattraper son retard, et a mieux rebondie après le Covid que la moyenne nationale.

Bien que la tentation soit grande, la saisonnalité des données trimestrielles de l'emploi et des demandeurs d'emploi nous oblige à éviter de comparer les trimestres qui se suivent. C'est pourquoi nous comparons le 4^{ème} trimestre 2022 au 4^{ème} trimestre 2021, plutôt qu'au 3^{ème} trimestre 2022.

Climat des affaires sur le PMA

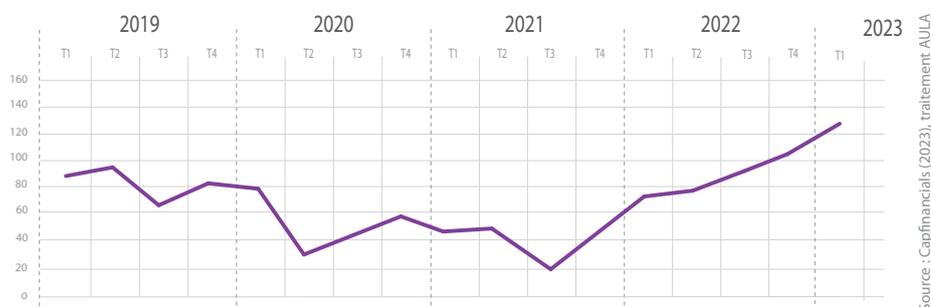
1^{er} trimestre 2023



Les défaillances d'entreprises : Le nombre de défaillances en nette en hausse

Les défaillances d'entreprises étaient reparties à la hausse sur le PMA en 2022. Le premier trimestre 2023 confirme cette tendance, avec une nette augmentation du nombre de nouvelles procédures.

La barre des 100 est déjà dépassée ce premier trimestre, on recense en effet 114 nouvelles défaillances de janvier à mars 2023



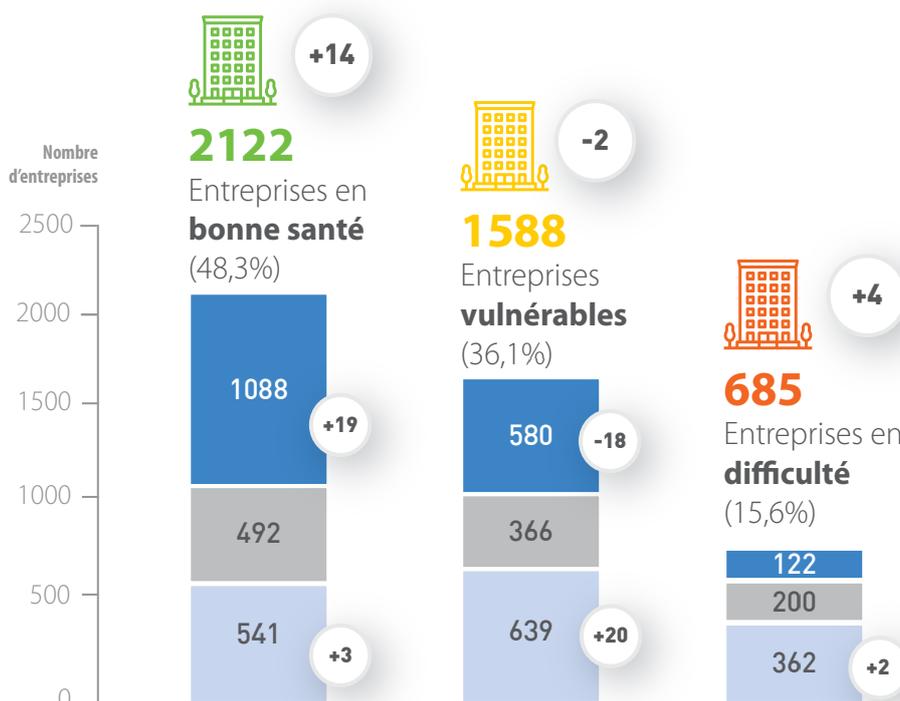
Source : Capfinancials (2023), traitement AULA

Cela correspond à une hausse de 54% par rapport au premier trimestre 2022, et représente près d'un tiers de l'ensemble des défaillances de 2022 !

Ces nouvelles défaillances concernent principalement des entreprises de moins de 10 salariés (109 sur les 114), et l'on estime que 250 emplois sont menacés au premier trimestre 2023.



Scoring Nota PME : Un scoring entreprises stable au premier trimestre



* Le **scoring Nota PME** ne concerne que les entreprises qui **publient leurs comptes** (soit **4 395 entreprises** sur l'ensemble du PMA au 20/04/23). L'obligation de dépôt et de publication des comptes concerne les **sociétés commerciales** qui dépassent 2 des 3 seuils suivants :

- total de **bilan** de plus de **350 000 €** ;
- **chiffre d'affaires** net de plus de **700 000 €** ;
- **10 salariés** et plus.

Source: Capfi Nota PME 2023

■ Note en hausse ↗
■ Non connu
■ Note en baisse ↘
4395 Nombre d'entreprises
+16 Évolution du scoring Janvier / Avril 2023

La situation au premier trimestre 2023 est stable par rapport au trimestre précédent. On ne compte en effet que 4 entreprises en difficulté supplémentaires, et 14 de plus en bonne santé. Les équilibres ne changent donc pas. De même, on observe peu de variation dans la notation des entreprises scorées sur le territoire.

Cela ne doit pas masquer les mouvements contrastés du trimestre précédent. Nous recensons en effet une forte augmentation des entreprises en difficulté (+50), ainsi qu'une hausse deux fois plus forte encore des entreprises en bonne santé.

Rappelons également que la plupart des entreprises clôturent leurs comptes au 31/12, et publient leurs comptes à partir du mois d'avril. Nous devrions donc observer plus de mouvement pour le prochain Baromètre, au mois de juillet.